



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Le Recteur de l'académie de Bordeaux  
Chancelier des Universités d'Aquitaine**

à

**Mesdames, Messieurs les Proviseurs  
des lycées d'enseignement général ou technologique**

**Mesdames, Messieurs les Directeurs  
des lycées privés d'enseignement général ou technologique  
sous contrat**

Bordeaux, le 10 octobre 2008

## **Rectorat**

**Inspection  
Pédagogique  
Régionale**

Affaire suivie par :  
Christian ARTIGUES  
Christophe BARNET  
Claude FELLONEAU  
Gabriel BORGER

IA-IPR de mathématiques

Téléphone :  
05 57 57 38 19

Fax  
05 57 57 39 77

Mél :  
[ce.ipr@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.ipr@ac-bordeaux.fr)

5, rue Joseph de Carayon-Latour  
BP 935  
33060 Bordeaux Cedex

**Objet :** Expérimentation d'une épreuve pratique de mathématiques

En 2007-2008, près d'un tiers des lycées de l'académie se sont portés volontaires pour expérimenter une épreuve pratique de mathématiques en terminales S. Cette expérimentation a été bien accueillie par les élèves et les professeurs. Elle a créé une dynamique au sein des équipes de professeurs de mathématiques pour intégrer les TICE dans leur enseignement conformément aux programmes en vigueur et engendré une réflexion fructueuse sur l'évaluation des compétences en mathématiques.

Durant l'année scolaire 2008-2009, il est proposé aux établissements volontaires de poursuivre cette expérimentation qui peut être élargie à d'autres séries. Elle permettra de préparer à l'évaluation de compétences qui seront présentes dans les programmes de mathématiques du nouveau lycée.

Je vous engage vivement à mobiliser les professeurs de mathématiques de votre établissement sur ce chantier. Les IA-IPR de mathématiques vous communiqueront prochainement le protocole retenu par le groupe de mathématiques de l'IGEN pour cette expérimentation.

William MAROIS